

Note

Yaoundé, 25.10.2008

Comité Consultatif Régional PFBC (Brazzaville 30-31.10.2008)

Appui à la COMIFAC pour la mise en oeuvre de son plan de convergence; Appui à la certification; perspectives pour une promotion de la gestion industrielle durable des forêts dans le Bassin du Congo

Une 1ère étude "de pertinence" a été menée en juin/juillet 2008 portant principalement sur les points suivants:

- Mesures de promotion en cours et de leurs modalités d'application
- Exposé des conditions cadres pour la mise en oeuvre d'une gestion forestière durable et de la certification
- Présentation des besoins en appui technique et financier
- Quelles expériences avec les institutions de financement, banques etc,?
- Critères et modalités selon lesquels un appui pourrait être apporté.

D'autre part une ébauche de TdR pour la préparation d'un projet futur devrait être élaborée.

Le document final a été délivré en septembre 2008.

Il ressort de ce document que de nombreuses mesures liées à la certification ont été développées au cours des dernières années en AC (en part. AFD) et qu'un nombre croissant de sociétés ont obtenu leur certification.

De nombreux exploitants forestiers sont engagés dans des plans d'aménagement sur env. 20 millions d'ha. Les coûts d'aménagement et de certification sont relativement élevés (6 à 10 €/ha pour l'aménagement, environ 8 €/ha/an pour la certification - données pas assez fiables et qui doivent être approfondies). Ces grands exploitants ne sont plus la cause principale de la déforestation. De nombreuses ONG int. et locales travaillent actuellement avec les exploitants forestiers et s'efforcent de faire face aux défis d'une gestion forestière durable.

Il ressort également de l'étude que pour diverses raisons (institutionnelles, sociales, conditions cadre etc.) un appui financier et technique important est nécessaire. D'autant que les banques locales ne sont guère disposées à offrir des prêts à long terme. Partage de risques, partenariat sont des éventualités.

L'étude s'exprime résolument pour un scénario de promotion de la certification forestière, sachant bien que l'instrument n'est pas parfait mais actuellement le seul qui soit fonctionnel et reconnu en termes de gestion durable des forêts en Afrique centrale.

Prochaine étape:

Nous attendons actuellement un commentaire de notre ministère et son accord pour passer à la prochaine étape. Dans un 1^{er} temps choisir un consultant et finaliser en accord avec la GTZ et autres parties prenantes les TdR. Ensuite commanditer l'étude de faisabilité qui d'abord devra confirmer/valider la pertinence

d'une intervention et soumettre des propositions concernant la conception et la mise en oeuvre d'un projet (mesures à envisager, modalités de suivi, impacts attendus etc.).

L'appui envisagé par la KfW pourrait se focaliser sur les exploitants forestiers et les institutions de certification alors que parallèlement l'assistance technique appuie la mise en place de conditions cadre favorables.

Dans cette perspective la KfW souhaiterait bien entendu connaître la position de la COMIFAC sur cette proposition d'appui financier au processus de certification.

Un calendrier prévisionnel a été fait , l'étude devrait s'étendre sur 3 mois avec un démarrage prévu en janvier.

G. Daraspe
Directeur du Bureau de la KfW à Yaoundé